



Sûreté 11.2.3.6

03H30 +0H15 de test

Fouille de sûreté des aéronefs

Public - pédagogie

Public / Pré requis :

Public: Agents chargés des opérations de fouille de sûreté des aéronefs

Prérequis: Bonne maîtrise du français parlé et écrit

Equipement obligatoire : Aucun

Pédagogie / modalité d'évaluation :

- Alternance de théorie et d'échanges pédagogiques
- Test de fin de session et remise d'une attestation

Objectifs

- Connaître les dispositions légales applicables aux fouilles des aéronefs
- Identifier les articles prohibés
- Connaître le ou les types d'aéronefs sur lesquels la personne devra effectuer des fouilles de sûreté
- Connaître les moyens de dissimulation des articles prohibés
- Effectuer des fouilles de sûreté des aéronefs selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés
- Réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés

Programme de formation

- introduction
- Généralités
- Partie critique d'une zone de sûreté:
 - l'influence du zonage sur la réalisation d'une fouille de sûreté
- Version physique d'un aéronef
- Modalités de mise en œuvre de la fouille de sûreté de l'aéronef
- Responsabilités et réaction en cas d'anomalie
- conclusion